

NIMEGUE V3

Fiche technique 3.07 : Sauvegarde / Restauration manuelle

Version au 2 mai 2011

Toute donnée mémorisée sur un ordinateur, quelque soit le support, peut-être supprimée/effacée suite à un dysfonctionnement technique, une mauvaise manipulation ou toute autre raison ...

Il y a une très forte probabilité pour que cela arrive à chacun de nous.

Les relevés sous Nimègue nécessitent un nombre d'heures important de saisie, aussi toute perte de données a de quoi démoraliser les plus tenaces. Il est donc absolument nécessaire de procéder périodiquement à des sauvegardes.

Qu'est ce qu'une sauvegarde (définition tout à fait personnelle ...) ?

- La sauvegarde consiste à dupliquer des données, sur un support externe à votre ordinateur, et à stocker ce support dans un lieu différent du lieu des données sources. *(Si vous sauvegardez vos données sur une clé USB et que vous laissez la clé USB sur votre micro et qu'on vous vole le micro avec la clé USB il est évident que votre sauvegarde n'aura pas été d'un grand intérêt).*
- Cette sauvegarde vous permet en cas de 'destruction' de vos données sources, de les reconstituer.
- Une sauvegarde ne doit être réalisée que pour des données et non des logiciels (programme/exécutable)

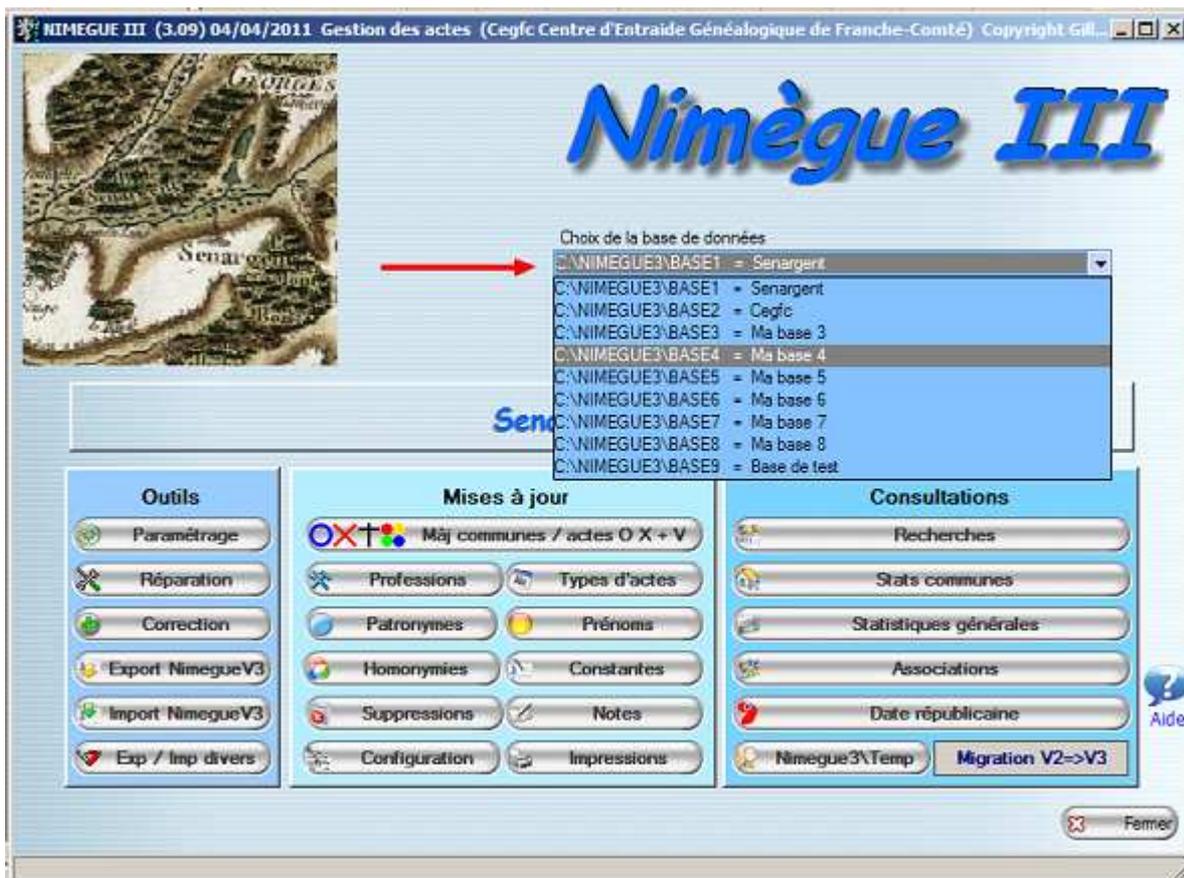
Cette fiche a pour objectif de montrer la procédure 'manuelle' la plus simple pour effectuer une sauvegarde.

Partie 1 = Où se trouvent les données à sauvegarder.

Pour rappel, Les relevés de Nimègue sont stockés dans des 'bases de données' INDEPENDANTES les unes des autres. Chaque base s'appelle BASE suffixée par un n° de 1 à 9.

Une base de données est constituée d'un ensemble de fichiers INDISSOCIABLES suffixés par .FIC, .MMO, .NDX, .MMO et .FTX

Peu importe leur signification, mais ce qu'il faut retenir c'est que l'unité de sauvegarde est le sous-répertoire BASE n



Sur l'écran d'accueil de Nimègue, vous disposez d'une 'case' « Choix de la base de données »

Pour ma part j'ai trois bases utilisées :

- La base 1 dédiée à une commune sur laquelle je travaille
- La base 2 qui est la base de mon association CEGFC
- La base 9 que j'utilise pour des tests

Il est indiqué l'emplacement des bases.

Pour ma part j'ai fait le choix de mettre ces bases sous la racine de mon disque C : (d'autres ont fait le choix de 'Mes Documents' ...).

En tout état de cause, il est fortement déconseillé de les mettre dans 'Program Files' réservé aux logiciels.

L'emplacement de ces bases apparaît dans « Choix de la base de données » .

C:\NIMEGUE3\BASE1 = Senargent
 C:\NIMEGUE3\BASE2 = Cegfc
 C:\NIMEGUE3\BASE3 = Ma base 3 (inutilisée)
 ...
 C:\NIMEGUE3\BASE9 = Base de test

Quand je regarde mon disque C: avec l'utilitaire Explorer de Windows, je trouve bien mes bases.

J'ai aussi un répertoire BASE3 parce qu'un jour j'ai sélectionné par inadvertance cette base, mais elle est vide.

Je peux la supprimer en supprimant purement et simplement le répertoire C:\NIMEGUE3\BASE3

Pour information on retrouve dans le fichier NIMEGUE3.ini

[NIMEGUE3]

REPertoire_BASES=C:

[NOM BASES]

BASE1=Senargent

BASE2=Cegfc

BASE3=Ma base 3

BASE4=Ma base 4

BASE5=Ma base 5

BASE6=Ma base 6

BASE7=Ma base 7

BASE8=Ma base 8

BASE9=Base de test

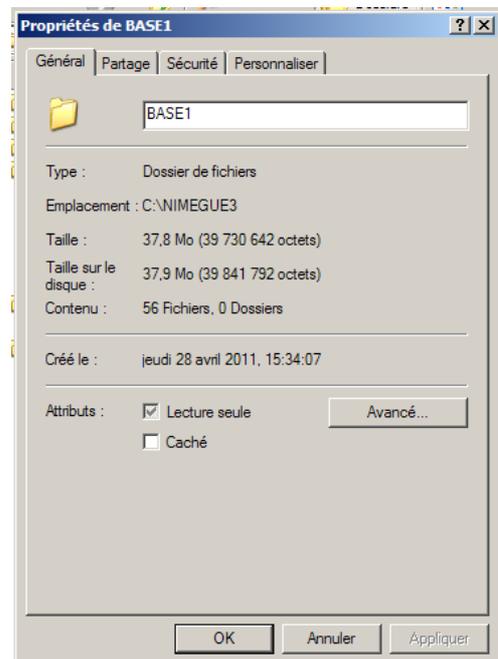
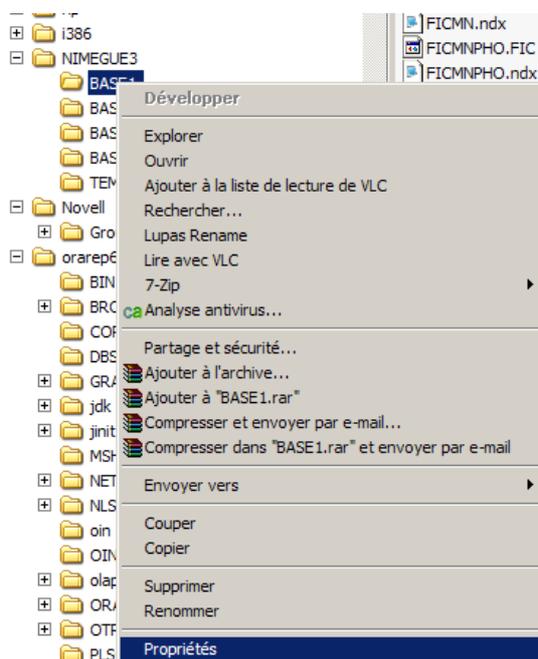
[IMAGES NUMERISEES]

DERNIERE PHOTO=5

MODE AFFICHAGE=Largeur Page

REPertoire_BASES=C: m'indique bien que mes données Nimègue sont directement sous C : et donc que mes bases sont dans C:\NIMEGUE3\

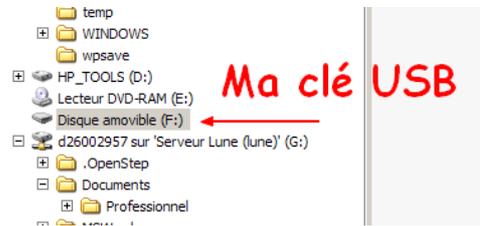
Partie 2 = Comment effectuer une sauvegarde



En faisant un clic droit sur le répertoire BASE1, puis en demandant '**Propriétés**' , j'obtiens l'information sur la taille de ma base.

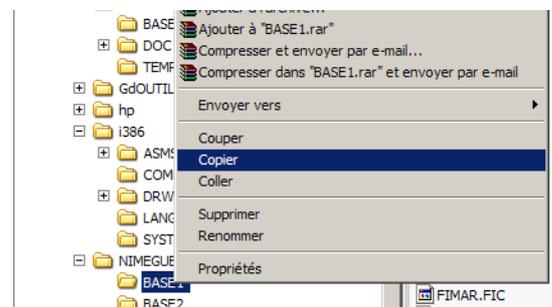
Je vois que ma BASE1, est constituée de 56 fichiers, et que sa taille est de presque 38 Mo.

Je dispose d'une clé USB qui est 'repérée' par la lettre **F** : sous l'Explorer, dont la taille est de 124 Mo et qui est vide.

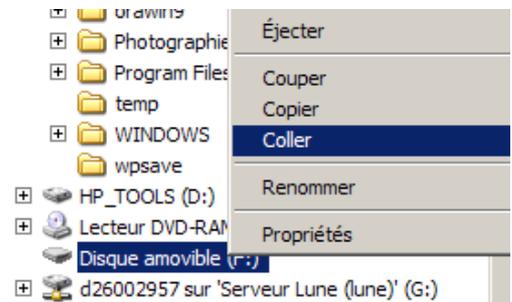


Je dispose donc de suffisamment d'espace pour recopier ma BASE1 de mon disque **C** : sur ma clé USB **G** :

Je fais donc un clic droit sur mon répertoire BASE1, puis demande ... '**Copier**'



Je me positionne sur ma clé USB **G** : puis je fais un clic droit , et demande ... '**Coller**'



Ma BASE1 se recopie : Ma sauvegarde est faite : Je débranche ma clé et la stocke dans un endroit approprié.



Remarque :

- Procédez ainsi pour vos autres bases en fonction de la taille de chacune d'elle.
- Ma BASE2 faisant par exemple plus de 2 GO je vais choisir de la graver sur un DVD. Si la procédure diffère, le fond reste le même à savoir que je vais graver mon répertoire BASE2

Partie 3 = Comment effectuer une restauration

Vous constatez un dysfonctionnement dans Nimègue, qu'un traitement de ré-indexation n'arrive pas à solutionner, ou vous avez effectué des fausses manipulations et détruit tout ou partie de vos données ... bref vous devez restaurer.

La restauration consiste à effectuer l'opération inverse à la sauvegarde pour vous retrouver dans la situation avant sauvegarde :

- Je supprime ma BASE1 qui se trouve (pour moi) dans C:\NIMEGUE3 (sous l'Explorer, clic droit sur BASE1... **Supprimer**)
- Je mets ma clé USB.
- Clic droit sur BASE1 de ma clé USB ... **Copier**
- Je me positionne sur C:\NIMEGUE3
- Clic droit ... **Coller**
- Je redémarre Nimègue

L'erreur à ne pas commettre :

Recopier votre BASE1 dans C:\NIMEGUE3\BASE1

Vous vous retrouveriez alors avec C:\NIMEGUE3\BASE1\BASE1 ... et vous constateriez qu'il n'y a aucun changement !

C'est pourquoi je préconise avant la recopie, la suppression du répertoire BASE1.

Partie 4 = Remarques diverses

Il y a d'autres moyens pour effectuer des sauvegardes, notamment des outils automatiques, mais chaque outil ayant ses propres spécifications, difficile d'en parler dans cette fiche.

Et le répertoire TEMP ?

Le répertoire TEMP (pour temporaire) est un espace de travail pour tout les exports ou imports de données (relevés, patronyme de référence, homonymies, communes, professions ...)

Ce répertoire doit être normalement vidé/supprimé une fois les exports ou imports exploités.

Ainsi une des meilleures sauvegardes, consiste à faire un export de vos relevés, dès que vous avez terminé une commune, ou un type d'acte d'une commune, pour les communiquer soit à votre association, soit toute autre personne, qui pourra vous les retourner en cas de besoins.

Le répertoire TEMP ne constitue donc pas à proprement parler une sauvegarde.

Conseil.

Vous disposez d'une grosse base de n communes et vous démarrez la saisie d'une nouvelle commune.

Je vous conseille :

- De faire une sauvegarde de votre 'grosse' base que vous ne touchez plus
- De faire la saisie de votre nouvelle commune dans une autre base dédiée
- Quand vous avez saisi des actes, de faire par exemple en fin de soirée, un export Nimegue3 de vos relevés
- De copier le répertoire TEMP (et donc de faire une sauvegarde) sur un support extérieur (clé USB ...)

Quand vous aurez terminé la saisie de votre commune :

- Exportez vos relevés de la commune nouvellement saisie
- Importez ceux-ci dans votre base principale.
- Sauvegardez de nouveau cette dernière
- Supprimez la base dans laquelle vous avez effectué les relevés de votre dernière commune.